

Informatique

Utiliser le Web comme outil de communication

Le saviez-vous ?

Gérer sa réputation sur Internet est devenu indispensable, que l'on soit une entreprise ou un particulier.

Pour une entreprise, c'est essentiel, car de plus en plus de clients se renseignent sur Internet avant d'acheter, et les avis qu'ils y trouvent influencent grandement leurs achats. Pour de nombreux secteurs d'activité, elle devient même l'élément essentiel de la réputation et de l'image. Le terme d'e-réputation a donc probablement vocation à disparaître dans la mesure où il se confond de plus en plus avec la "classique" réputation de marque.

Extrait de définitions marketing.com

Public

Artisans
Commerçants
Professions libérales

Date

Lundi 23 janvier 2017
1 journée
de 9h00 à 17h00

Lieu

OGA Atlantic
57 Acti-Nord Beaupuy 3
La Gîte
Mouilleron-Le-Captif

Conditions

Prix : 48 € TTC
Déjeuner compris

Animation

Florian Peroud
Formateur et Webmaster

Objectifs

- Acquérir des méthodes pour auditer et enrichir sa présence sur Internet, définir sa propre stratégie et planifier ses actions.
- Optimiser sa présence sur le Web et sa communication.



Programme

- E-réputation : Savoir ce que l'on dit de vous sur Internet, mettre en place une "alerte"...
- Méthodes pour se faire connaître sur Internet : site Internet, le tour des réseaux sociaux, publicité, google adresse, faire de la veille, réserver son nom de domaine...
- Vous avez un site Internet ? Comment améliorer la visibilité, l'auditer pour l'améliorer, connaître les méthodes de référencement.
- La boîte à outils : savoir redimensionner ses photos en 2 clics, transférer des gros fichiers, changer sa page d'accueil de navigateur, faire des sauvegardes automatiques de ses fichiers.

Les pouvoirs de la formation

.../... L'accord précise qu'une formation qualifiante s'entend comme conduisant à une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles, un certificat de qualification professionnelle de branche (CQP) ou interbranche (CQPI), un titre, un diplôme... Le CPF sera alimenté pendant les périodes de salariat à raison de 20 heures par an pendant les 6 premières années, puis 10 heures par an pendant les 3 années suivantes pour les salariés en CDI à temps plein, soit 150 heures sur 9 ans (contre 120 heures sur 6 ans pour l'actuel DIF). A noter que les titulaires d'un contrat de professionnalisation .../...